



## AVIS PUBLIC

### **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2024 CONSOLIDÉ ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la Ville de Rosemère, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, que le rapport financier consolidé et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2024 seront déposés lors de la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le lundi, **9 juin 2025, à 19 h 30**, en la salle des délibérations du Conseil municipal, 100, rue Charbonneau à Rosemère.

FAIT À ROSEMÈRE CE 22 MAI 2025.

Le greffier,

Alexandre Bélisle-Desjardins, LL.B.